

Communiqué collectif

Paris, le 3 mai 2022

Nous condamnons la décision politique dans le procès Gezi et exigeons la libération immédiate de l'ensemble des détenus

Le lundi 25 avril 2022, la justice turque a prononcé un verdict qui confirme un point de non-retour pour ce qui reste du système judiciaire en Turquie.

A l'issue du procès dit de « Gezi », Osman Kavala, entrepreneur philanthrope, figure importante de la société civile et détenu depuis 4 ans malgré les décisions de la CEDH et de la Cour constitutionnelle de Turquie, a été condamné à la perpétuité aggravée – la peine maximale – pour « tentative de renversement du gouvernement ».

Mücella Yapıcı, Çiğdem Mater, Hakan Altınay, Mine Özerden, Can Atalay, Tayfun Kahraman et Yiğit Ali Ekmekçi, ont chacun écopé de 18 ans de réclusion. Il s'agit de représentant.e.s de la Plateforme de Solidarité Taksim créée lors des protestations qui avaient gagné l'ensemble du pays en 2013. Cette plateforme regroupait des organisations professionnelles d'architectes, ingénieurs, avocats, artistes, journalistes, médecins, syndicalistes, représentants de diverses associations et partis politiques opposés au projet de destruction du parc Gezi.

Alors que, par deux fois déjà, l'accusation avait été déboutée et les accusés relaxés, cette fois-ci, les nouveaux juges n'ont même pris la peine d'étudier le dossier avant de prononcer ces sentences iniques.

L'un des trois juges, nommé en urgence au Tribunal pénal, est un ancien candidat à la députation de l'AKP, le parti d'Erdogan.

Cette décision confirme la fin de l'Etat de droit en Turquie et porte un coup dévastateur à Osman Kavala, à ses coaccusés et à leurs familles, mais aussi à tou.te.s celles et ceux qui croient en la justice et en l'importance des droits humains.

Celle-ci intervient dans un contexte où la répression et l'intimidation du pouvoir en place s'accroissent dans la perspective des élections générales prévues en 2023.

Ces dernières semaines, le député Garo Paylan a été accusé de « trahison » pour avoir soumis (pour la neuvième fois comme chaque 24 avril) une proposition de loi visant à reconnaître le génocide arménien. Cette année, toute commémoration du génocide a été interdite en Turquie. De même, une opération militaire baptisée « Griffes du tigre » a été lancée contre les régions kurdes.

Nous, les organisations signataires :

- **Condamnons cette décision politique et exigeons la libération immédiate des détenus ;**
- **Exhortons le gouvernement français et les responsables européens à interpeller leurs homologues turcs sur les exactions commises par le régime en place ;**
- **Réaffirmons notre soutien et notre vigilance sans faille à toutes les forces progressistes de Turquie, qui résistent à l'autoritarisme, pour faire régner la démocratie.**

Vive la solidarité internationale !

Les premiers signataires :

Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'ACORT)
Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA)
Assemblée Européenne des Citoyens (AEC- HCA-France)
Association France-Kurdistan
Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT)
Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM)
Association de Travailleurs Maghrébins de France (ATMF)
Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF)
Association des Marocains de France (AMF)
Association des Tunisiens en France (ATF)
Association Hassan Saadaoui pour la Démocratie et l'Egalité
Association Nachaz-Dissonances Tunisie
Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC France)
Association Tunisienne de Défense des Libertés Individuelles
Association Tunisienne de Soutien des Minorités (ATSM)
Association Vigilance pour la Démocratie et l'Etat civique
ATDVU
Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM/IPAM)
Collectif du Rêve Commun
Collectif Soumoud – Tunisie
Comité pour le Respect des libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT)
Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie (CGATA)
Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)
Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)
Femmes Plurielles
Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP)
Ligue des droits de l'Homme (LDH)
Marche Mondiale des Femmes
Marche Mondiale des Femmes France
Mémorial 98
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)
Mouvement des femmes kurdes à Toulouse
Organisation contre la torture en Tunisie
Réseau Euromed France (REF)
Solidarité avec les Universitaires pour la Paix et Défense des Droits Humains en Turquie (SUP-DDHT)
SOS Racisme
Syndicat national autonome du personnel de l'administration public en Algérie (SNAPAP)
Union Culturelle Française des Arméniens de France (UCFAF)
Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT)

Confédération Générale du Travail (CGT)
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
Union syndicale Solidaires

Ensemble! (Mouvement pour une Alternative de Gauche, Écologiste et Solidaire)
Europe Ecologie Les Verts (EELV)
Génération·s
La France Insoumise
Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)
Parti communiste français (PCF)
Parti Socialiste Paris 10^e
Pour une Ecologie Populaire et Sociale (PEPS)